DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

(Directive Machines2006/42/CE Annexe II part A)

L'enterprise constructrice

Sicas Euroclean S.r.l.
Via Silvio Pellico, 2 – 20089 Rozzano Milano Italy
Tel. +39 02904011.1
Fax +39 028256859
Internet ***http://www.sicas.it***

DECLARATION

Sous sa responsabilitè que les laveuses aspiratrices type

NA5L3

décrite dans ce manuel

châssis N°: NA5L3A0010

Année de construction: 2013

À laquelle cette déclaration se réfer est conforme aux qualités essentiel de sécurité prévus dans les Directives:

- ☐ *Directive 2006/42/CE;*
- ☐ *Directive 2004/108/CE relative á compatibilité electromagnétique;*
- ☐ *Directive 2006/95/CE relative á basse tension*
- ☐ *Directive EN 30326-1:1994/A1:2007, relative á vibrations mécaniques du siège de véhicule*
- ☐ *Directive 2000/14/CE (cf. Annexe I, n°46) relative á l'émission acoustique ambiante, avec niveau de puissance sonore mesuré avec un appareil comparable á: LWA 106,3 dB(A), niveau de puissance sonore garanti et égal : LWA 110 dB(A). Procédure de evalutation utilisée: Annexe V.*

La machine a été construite dans le respect de l'harmonisation des régles suivantes :
UNI EN ISO 12100-1 – UNI EN ISO 12100-2 – UNI EN ISO 13857 – CEI EN 60204-1
La présente déclaration perd sa validità en.case de modifications sur la machine, exécutées sans l' autorisation du constructeur

La personne autorisée à constituer le dossier technique
est le représentant légal régissant le travail SICAS Euroclean

Rozzano: 10/03/2013

Le représentant légal: _____

Euroclean Sicas s.r.l.